

Règlement Officiel Jeu Concours « Gagne ton Covering » Avril 2025

ARTICLE 1 — ORGANISATEUR DU CONCOURS

La société **BIIIIG Automotive**, SAS immatriculée au RCS de Strasbourg, dont le siège est situé au **1b rue de Sarlat, 67920 Sundhouse**, organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « **Gagne ton Covering Gratuit** », accessible via les réseaux sociaux **TikTok, Instagram et Facebook**.

Ce concours est organisé à l'occasion de l'anniversaire de la **Team BIIIIG**, composée de **Laurent et Isabelle**, fondateurs et figures emblématiques de l'univers BIIIIG Automotive.

Le concours débute le **8 avril 2025 à 18h00** et prendra fin le **1er mai 2025 à 15h00**.

Le **tirage au sort** aura lieu le **1er mai 2025 à partir de 21h00**, en direct simultané sur les comptes **TikTok et Instagram** officiels de BIIIIG Automotive.

ARTICLE 2 — CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au concours « **Gagne ton Covering Gratuit** » est ouverte à toute personne physique remplissant **l'ensemble des conditions suivantes** :

► **1. Conditions générales :**

- Être âgé(e) de **18 ans ou plus** à la date de participation.
- Résider en **France métropolitaine** (Corse incluse, hors DOM-TOM).
- Disposer d'un **compte personnel actif et public** sur les réseaux sociaux.

► **2. Abonnements obligatoires :**

Le participant doit être abonné aux **cinq comptes officiels suivants** :

- Facebook : <https://www.facebook.com/teambiiiig>
- TikTok : https://www.tiktok.com/@team_biiiig
- Instagram : https://www.instagram.com/biiiig_automotive
- YouTube : <https://www.youtube.com/@biiiigautomotive>
- X (ex-Twitter) : https://twitter.com/team_biiiig

► **3. Engagement sur les publications du concours :**

Le participant devra :



Institut esthétique automobile en Alsace - France

Centre de formation des métiers de l'esthétique automobile
Certifié Qualiopi N° d'activité : 44670774967 certificats N°: 1670324QA-A

- **Liker la publication officielle du concours**
- **Taguer 3 personnes** en commentaire sous cette publication
- **Commenter chacune des 7 vidéos officielles** du concours, publiées au fil du mois sur TikTok et Instagram, identifiables par leur titre :

“Gagne ton covering gratuit – Vidéo n°1” à “Vidéo n°7”

Chaque vidéo contiendra un **mot, un chiffre ou une phrase**. L'ensemble des 7 éléments formera une **phrase complète** à reconstituer.

► 4. Finalisation de la participation :

Pour être éligible au tirage au sort, le participant devra :

- Avoir respecté **l'ensemble des conditions précédentes**
- Avoir **trouvé et correctement reformulé la phrase finale complète**
- Avoir rempli le formulaire ou envoyé la phrase selon les modalités précisées dans les vidéos ou dans la description officielle

● Toute participation incomplète, erronée, ou utilisant un moyen automatisé sera considérée comme **nulle**.

ARTICLE 3 — DÉSIGNATION DU GAGNANT

Le tirage au sort du concours « **Gagne ton Covering Gratuit** » aura lieu le **1er mai 2025 à partir de 21h00**, en direct et simultanément sur les comptes officiels **TikTok** (@team_biiiig) et **Instagram** (@biiiig_automotive).

► 1. Clôture des inscriptions

Les inscriptions seront **automatiquement clôturées le 1er mai 2025 à 15h00**.

À cette heure, les vidéos portant le titre “**Gagne ton covering gratuit – Vidéo n°1 à 7**” seront **verrouillées** (commentaires désactivés) et plus aucune participation ne pourra être enregistrée.

► 2. Validation du gagnant

Le gagnant tiré au sort devra, **dans un délai de 72 heures** :

- Envoyer un email à **boss@biiiigautomotive.com**, avec copie à **isabelle@misterbigdetailing.com**
- Fournir :
 - **Son identité complète**
 - **Une copie d'une pièce d'identité valide**



Institut esthétique automobile en Alsace - France

Centre de formation des métiers de l'esthétisme automobile
Certifié Qualiopi N° d'activité : 44670774967 certificats N°: 1670324QA-A

- Une **preuve claire que le véhicule appartient au gagnant** (carte grise au même nom)

⚠ Le lot est **strictement personnel et nominatif**.

Il ne peut être ni transféré, ni revendu, ni offert à un tiers.

Si l'identité ne peut être prouvée ou que le véhicule ne correspond pas, **le lot sera annulé.**

► 3. Mise en œuvre du lot

- Une fois le gagnant validé, **BIIIIG Automotive proposera plusieurs créneaux de rendez-vous** pour déposer le véhicule dans les locaux de Sundhouse.
- Le véhicule devra être **déposé et immobilisé pendant environ 10 jours**.
- Une partie du chantier sera **diffusée en live sur TikTok** et potentiellement en reels sur Instagram ou shorts sur YouTube.

► 4. Nature et limites du lot

- Le covering offert est **extérieur complet, de teinte unie uniquement** (pas de motifs imprimés, de textures, ni de vinyles structurés).
- Le gagnant pourra choisir la couleur parmi plus de **3 000 références** issues des gammes suivantes :
3M™, Avery Dennison™, KPMF™, Teckwrap™, Ravoony™, Vinyl Frog™, RWB™, etc.
- Le covering offert est d'une valeur indicative de **3 500 € TTC**.

⚠ Toute modification spécifique demandée (dépose d'éléments complexes, covering intérieur, toit carbone, finition particulière, etc.) entraînera un **reste à charge**, communiqué par devis préalable.

► 5. Conditions de validité

- Si le gagnant **ne présente pas son véhicule dans les délais convenus ou ne respecte pas les modalités prévues, BIIIIG Automotive se réserve le droit d'annuler l'attribution du lot**, sans dédommagement.

ARTICLE 4 — MODALITÉS DE REMISE DU LOT

► 1. Confirmation du gagnant



Institut esthétique automobile en Alsace - France

Centre de formation des métiers de l'esthétique automobile
Certifié Qualiopi N° d'activité : 44670774967 certificats N°: 1670324QA-A

La remise du lot est **conditionnée à la confirmation de l'identité du gagnant**, telle que décrite à l'**Article 3**.

Le gagnant devra impérativement fournir, dans un délai de **72 heures suivant le tirage au sort** :

- Une **copie d'une pièce d'identité en cours de validité**
- La **copie de la carte grise** du véhicule à couvrir, au **nom exact du participant déclaré gagnant**
- L'ensemble de ces éléments devra être envoyé à :
 - ✉ **boss@biiiigautomotive.com**
 - ✉ (copie obligatoire à) **isabelle@misterbigdetailing.com**

► 2. Organisation de la prise en charge

Après validation de l'identité, **BIIIIG Automotive proposera plusieurs dates disponibles pour la réalisation du covering**.

Le gagnant devra **valider l'une de ces dates dans un délai maximum de 15 jours** à compter de la réception des propositions.

Ces délais sont nécessaires à la **bonne organisation du planning de production** de l'entreprise.

► 3. Immobilisation et réalisation du covering

Le véhicule sera **immobilisé environ 10 jours ouvrés** dans les locaux de **BIIIIG Automotive à Sundhouse**.

Le covering sera réalisé par nos équipes, et **une partie du chantier pourra être diffusée en direct ou en différé** sur les réseaux sociaux officiels de l'entreprise, notamment **TikTok**.

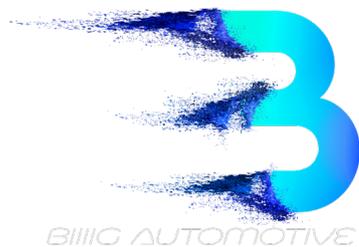
Le participant accepte expressément que son véhicule puisse apparaître dans ces contenus à des fins de **communication et de promotion**.

► 4. Conditions de validité

En cas de **refus, d'absence de réponse, ou d'impossibilité injustifiée à déposer le véhicule**, **BIIIIG Automotive se réserve le droit d'annuler l'attribution du lot**, sans obligation de compensation ni recours.

ARTICLE 5 — LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

► 1. Cas de force majeure ou circonstances exceptionnelles



Institut esthétique automobile en Alsace - France

Centre de formation des métiers de l'esthétique automobile
Certifié Qualiopi N° d'activité : 44670774967 certificats N°: 1670324QA-A

BIIIIG Automotive ne saurait être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté (cas de force majeure, crise sanitaire, catastrophe naturelle, grève, panne majeure, incendie, etc.), le concours devait être **modifié, suspendu ou annulé**, totalement ou partiellement.

Dans ce cas, aucun dédommagement ne pourra être réclamé par les participants.

► 2. Responsabilité liée aux plateformes sociales

Le concours est organisé sur les réseaux **TikTok, Instagram, Facebook, X (ex-Twitter) et YouTube**, mais **ces plateformes ne le sponsorisent ni ne le gèrent** de quelque manière que ce soit.

BIIIIG Automotive dégage toute responsabilité en cas de **bug, panne, suppression de contenu, ou modification des règles d'algorithme** pouvant affecter la visibilité ou la bonne exécution du concours.

► 3. Comportement du participant

Toute attitude jugée **frauduleuse, injurieuse, discriminante ou contraire à l'éthique** entraînera l'exclusion immédiate du participant, sans préavis.

BIIIIG Automotive se réserve également le droit de **refuser tout échange avec un participant qui manquerait de respect envers ses équipes ou son public**.

► 4. Responsabilité technique

BIIIIG Automotive assure un niveau de **qualité professionnelle** sur la prestation offerte, selon les standards habituels de l'entreprise.

Toutefois, le **covering étant offert à titre gratuit**, il ne peut faire l'objet **ni d'un remboursement, ni d'une garantie commerciale étendue**, sauf en cas de **défaut manifeste ou d'erreur de pose avérée** dans les jours suivant la réalisation.

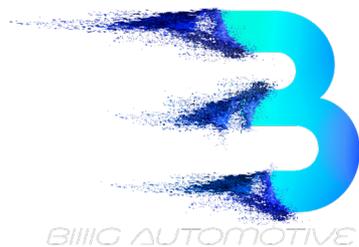
ARTICLE 6 — ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au concours « **Gagne ton Covering Gratuit** » implique l'**acceptation pleine, entière et sans réserve** du présent règlement par chaque participant.

Tout manquement à l'une des clauses énoncées dans ce règlement entraînera **l'exclusion automatique** du participant, **sans possibilité de réclamation**.

BIIIIG Automotive se réserve le droit de :

- **Vérifier à tout moment la conformité des participations**



Institut esthétique automobile en Alsace - France

Centre de formation des métiers de l'esthétique automobile
Certifié Qualiopi N° d'activité : 44670774967 certificats N°: 1670324QA-A

- **Exclure tout participant** ne respectant pas l'intégrité du concours
- **Modifier ou compléter** le présent règlement à tout moment, si des circonstances exceptionnelles l'imposent. Toute modification sera annoncée publiquement sur les plateformes officielles de l'entreprise.

► Utilisation de l'image et du contenu

En participant au concours, le gagnant autorise **BIIIIG Automotive** à utiliser :

- **Le prénom du gagnant**
- **Des photos et vidéos du véhicule avant, pendant et après le covering**
- Ainsi que des extraits des échanges et sessions en direct liés au concours,

à des fins de **communication, promotion, illustration ou publication**, sur les supports numériques et réseaux sociaux de l'entreprise, **sans limitation de durée** ni rémunération supplémentaire.

ARTICLE 7 — DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre du concours « **Gagne ton Covering Gratuit** », BIIIIG Automotive est amenée à collecter et traiter certaines données personnelles des participants, telles que :

- Le nom et prénom
- Le nom d'utilisateur sur les réseaux sociaux
- L'adresse email
- Une copie de la pièce d'identité (pour le gagnant uniquement)
- Une copie de la carte grise du véhicule (pour le gagnant uniquement)

Ces informations sont **strictement nécessaires** à :

- La validation de la participation
- La désignation du gagnant
- La remise du lot

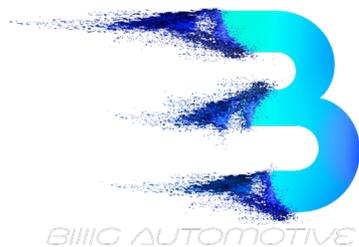
► 1. Responsable du traitement

Les données collectées sont traitées par :

BIIIIG Automotive – 1b rue de Sarlat, 67920 Sundhouse – France

► 2. Durée de conservation

Les données seront **conservées pendant la durée du concours**, puis archivées **pendant un maximum de 6 mois** à des fins de preuve en cas de réclamation ou de contrôle.



Institut esthétique automobile en Alsace - France

Centre de formation des métiers de l'esthétique automobile
Certifié Qualiopi N° d'activité : 44670774967 certificats N°: 1670324QA-A

Les copies de pièce d'identité et de carte grise seront **supprimées** une fois la remise du lot confirmée et clôturée.

► 3. Sécurité et confidentialité

Les données collectées ne seront **ni vendues, ni cédées, ni communiquées à des tiers**, sauf en cas d'obligation légale.

► 4. Droits des participants

Conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles.

Pour exercer ces droits, une demande peut être adressée par email à :

✉ laurent@biiiigautomotive.com

ARTICLE 8 — LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Le présent règlement est régi par le **droit français**.

Toute question relative à l'interprétation ou à l'application du concours, non prévue par le présent règlement, sera tranchée **de manière souveraine par l'organisateur**, dans le respect de la législation en vigueur.

En cas de **litige**, et après tentative de résolution amiable entre les parties, le différend pourra être porté devant les juridictions compétentes.

Le tribunal compétent sera celui du ressort du siège social de BIIIIG Automotive, à savoir les tribunaux d'Alsace.

Tribunal judiciaire de Strasbourg

Adresse :

**1 Quai Finkwiller
67000 Strasbourg
France**

Téléphone : 03 88 75 27 27

Site officiel : <https://www.cours-appel.justice.fr/strasbourg>

Aucune contestation ne pourra être prise en considération au-delà d'un délai de **30 jours à compter de la date du tirage au sort**.

ARTICLE 9 — CONSULTATION ET DIFFUSION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est mis à disposition de tous les participants **gratuitement** et peut être consulté à tout moment :



Institut esthétique automobile en Alsace - France

Centre de formation des métiers de l'esthétisme automobile
Certifié Qualiopi N° d'activité : 44670774967 certificats N°: 1670324QA-A

- Sur le site officiel de BIIIG Automotive :
www.misterbigdetailing.com/concours
- Dans la **description de la publication officielle** du concours sur les réseaux sociaux
- Sur simple demande écrite par email à :
laurent@biiigautomotive.com

Le règlement peut être transmis en **version PDF** sur demande.

BIIIG Automotive se réserve le droit de **modifier, actualiser ou compléter** le présent règlement à tout moment et sans préavis, sous réserve de publication des nouvelles conditions sur les canaux officiels.